

RC guidelines

Attestation d'assurance RC "recherche clinique" de l'Unige

La police AXA/Winterthur No 14.056.245 "RC recherche clinique" pour l'Université de Genève est valable depuis le 1er juin 2008 et concerne la recherche chez des volontaires sains effectuée à l'Université uniquement (CMU inclus mais non aux HUG).

L'utilisation ou la présentation de ce seul document, ne fait en aucun cas office d'attestation de couverture RC. Il convient de suivre la procédure indiquée plus loin.

Dans un premier temps il avait été envisagé que l'Université prenne l'entièreté de la prime en charge, soit Fr 35'000.-/par an. Ce ne sera finalement pas le cas, le Rectorat ayant décidé que la prime sera prise en charge à hauteur de 50% par le Rectorat, 10% par la FAPSE et 40% par la Faculté de Médecine.

Dans ce contexte le Doyen souhaite que les bénéficiaires de la police participent par un montant forfaitaire à la couverture financière de cette police. A ce jour nous ne connaissons évidemment pas encore le nombre de projets qui seront couverts chaque année et leur ampleur. Il nous faudra un peu de recul pour évaluer plus précisément la participation de chacun et adapter le montant forfaitaire qui à ce stade a été fixé à Fr 2'000.- par projet de recherche. Ce montant est assez inférieur aux montants demandés jusqu'à ce jour par l'assurance pour des polices RC spécifiques conclues par projet. Une facture correspondante vous sera adressée après l'envoi de l'attestation de couverture "RC recherche clinique" que j'établirai par projet.

Nous devons tenir un registre des projets/essais en cours, et présenter des rapports trimestriels à la Compagnie. Je centralise ces informations pour la Faculté, en collaboration avec l'Université.

Afin que je puisse vous établir l'attestation d'assurance RC "recherche clinique", voici ce que vous devez faire :

Etablir un document daté/signé, sur papier à en-tête de la Faculté de Médecine mentionnant : -Responsable(s) de l'étude -Section / département /Institut -Le libellé de l'étude -nom du bailleur/No de projet FNRS/No autre bailleur -un bref descriptif de l'étude (déroulement, objectifs) -le nombre de participants (sujets de recherche) -date de début, date de fin

En fin de document, une phrase mentionnant : "que vous avez pris connaissance des termes de la police et que les conditions dans lesquelles vous menez votre étude sont conformes à ceux-ci". Merci donc de prendre connaissance des conditions de cette police. (Sur ce point soyez attentif à l'article 8)

A ajouter en annexe : - copie de l'étude - copie accord/confirmation du bailleur et montant du subside

Et adresser le tout à **Eric ARM** <Eric.Arm@unige.ch>

Je vous adresserai ensuite, l'attestation de couverture RC pour le projet (ou pour chaque projets si il y en a plusieurs).

A votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Meilleurs messages

E.Arm